



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Préavis N° 16/2007 relatif au remplacement  
du sol de la salle de gymnastique du complexe  
scolaire du Clos-Béguin IV.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 2 juillet 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 16/2007, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 5 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à effectuer les travaux décrits dans le préavis
- Lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 220'000.-
- L'autoriser à encaisser les éventuels remboursements d'assurances
- Financer cette dépense par la trésorerie courante
- Amortir cet investissement sur une durée de 20 ans.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 2 juillet 2007

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Guy Marti

La secrétaire

Valérie Wullemin

St-Légier-La Chiésaz, le 5 juillet 2007